

Paris, le 20 mai 2015

## HYDRATATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL : DE GROS EFFORTS A FAIRE

En septembre 2014, l'Ifop a mené une étude relative aux habitudes de consommation d'eau sur le lieu de travail. Suite aux résultats inquiétants, l'Association Française de l'Industrie des Fontaines à Eau (AFIFAE) met en garde contre une trop faible hydratation sur le lieu de travail et appelle les entreprises à s'impliquer davantage dans la mise à disposition d'eau aux salariés. Une bonne hydratation implique de boire 1,5L d'eau par jour, soit environ 8 verres et ce, même lorsque l'on est sur son lieu de travail !

### Près de la moitié des salariés ne s'hydratent pas suffisamment sur le lieu de travail...

Selon l'étude, **8 actifs sur 10 boivent de l'eau sur leur lieu de travail**. Mais en quelle quantité ? Alors que 80% des salariés disent connaître la quantité d'eau que l'on doit consommer chaque jour, ils sont **près de la moitié à ne pas boire suffisamment d'eau** entre les repas (moins d'un litre) (voir graphes slide 5).

### En dépit des efforts importants des entreprises, l'accès à l'eau est encore insuffisant et inégal...

La consommation d'eau est à la charge des salariés dans **40% des cas** et **1 salarié sur 3 se dit encore insatisfait** de l'accès à l'eau sur son lieu de travail. De plus, la mise à disposition d'eau est de bien **moindre qualité dans les petites entreprises** (voir graphes slides 6-8).

### Des entreprises mieux équipées aideraient les salariés à mieux s'hydrater...

Selon l'Ifop, plus de **60% des salariés** d'entreprises équipées considèrent que l'installation d'une fontaine a un **impact positif sur leur consommation d'eau**. En outre, plus de **70% des employés** de petites et moyennes entreprises (entre 10 et 250 salariés) **souhaiteraient disposer d'une fontaine à eau**.

Enfin, l'eau mise à disposition par ces appareils est une **eau de source** et une **eau toujours fraîche**, deux caractéristiques essentielles à une hydratation de qualité pour les salariés (voir graphes slides 9 & 10).

### Face à ce constat, l'AFIFAE propose :

1. **De clarifier la réglementation** pour que chaque salarié ait accès, dans des conditions d'hygiène satisfaisantes, à une eau fraîche et gratuite.
2. **De mieux ancrer l'hydratation dans les habitudes de consommation des Français** et intégrer cette problématique au futur Plan national nutrition santé (PNNS).

**Extraits du sondage :**

# Les Français et leurs habitudes de consommation d'eau sur le lieu de travail

Résultats de l'étude menée en septembre 2014 pour  
l'Association française de l'Industrie des Fontaines à Eau (AFIFAE)  
(synthèse)



1

## 1. Les salariés ne s'hydratent pas suffisamment en dépit d'une connaissance relativement bonne des repères de consommation

### ❖ Consommation d'eau des salariés sur leur lieu de travail :

8 actifs sur 10 consomment de l'eau sur leur lieu de travail



Près de la moitié des actifs consomme moins de 5 verres d'eau par jour



### ❖ En dépit d'une connaissance relativement bonne des repères de consommation



Connaît la quantité d'eau que l'on doit consommer chaque jour (100% = 764)

Ne connaît pas (100% = 137)

### Quels sont ces « repères de consommation » ?

⇒ Les recommandations journalières officielles de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) s'élèvent à 2,5L/jour pour les hommes et 2L/jour pour les femmes. Ces valeurs incluent l'eau provenant de la consommation d'aliments. Ainsi, il est estimé sur cette base que les hommes et les femmes devraient boire respectivement environ 2 et 1,5 L par jour ([lien vers l'étude](#)).

⇒ Par ailleurs, dans le Programme National Nutrition Santé 2011-2015, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé recommande « une consommation à volonté » ([lien](#))



- Etude ifop pour l'AFIFAE - 09/2014 -

5

### A propos de l'AFIFAE :

Créée en 2007, l'Association Française de l'Industrie des Fontaines à Eau (AFIFAE) est le syndicat professionnel regroupant les principaux opérateurs du marché français de la fontaine à eau : fabricants et distributeurs de fontaines à bonbonne et de fontaines branchées sur réseau, producteurs de bonbonnes et d'accessoires, embouteilleurs...

Avec 11 entreprises adhérentes, l'AFIFAE représente 75% du marché du secteur. Le syndicat a pour vocation de jouer un rôle d'expertise collective et de diffuser des normes de qualité et d'hygiène auprès des opérateurs du secteur. Elle représente par ailleurs la profession auprès des pouvoirs publics.

**Membres :** Aqua Pyrénées, AXO, Bericap, Chateau d'Eau, Culligan, Defeaus, Elis, Eureau Sources, Global Packaging, SIEM, Les Eaux minérales d'Oulmes.

### CONTACT PRESSE :

01 42 27 53 37 / [bb@afifae.fr](mailto:bb@afifae.fr)

Site web de l'AFIFAE : <http://www.afifae.fr/>